

PREFECTURE DE LA LOIRE

PERMIS DE CONDUIRE

MODALITES D'ACCUEIL DES USAGERS A LA PREFECTURE

Vous trouverez dans le tableau ci-après la procédure afférente à votre type de demande :

Quelle demande ?		Comment ?	Quelles suites ?
Permis volé	Vous souhaitez déclarer le vol de votre permis	Démarche à effectuer au Commissariat de police ou à la Gendarmerie	
	Vous possédez la déclaration de vol ; vous souhaitez renouveler votre permis volé	Démarche à effectuer en ligne sur le site https://permisdeconduire.ants.gouv.fr	Votre nouveau permis sera livré en lettre suivi à votre domicile*.
Permis perdu	Vous souhaitez déclarer la perte de votre permis	Démarche à effectuer en Préfecture (sur rdv) ou en ligne sur le site https://permisdeconduire.ants.gouv.fr	
	Vous possédez la déclaration de perte ; vous souhaitez renouveler votre permis perdu	Démarche à effectuer en ligne sur le site https://permisdeconduire.ants.gouv.fr	Votre nouveau permis sera livré en lettre suivi à votre domicile*.
Permis détérioré	Vous devez renouveler votre permis détérioré	Démarche à effectuer en ligne sur le site https://permisdeconduire.ants.gouv.fr	Votre nouveau permis vous sera remis au guichet contre votre permis détérioré*.
Permis de conduire international	Vous sollicitez un permis de conduire international	Démarche à effectuer par courrier (1)	Votre permis sera livré à votre domicile.
Echange de permis étranger	Vous souhaitez demander l'échange de votre permis étranger	Démarche à effectuer au guichet (2)	Vous serez informé par courrier . Votre permis vous sera remis au guichet contre la restitution de l' attestation de dépôt de votre permis de conduire étranger
Visite médicale	Vous devez faire ré-éditer votre permis suite à une visite médicale	Démarche à effectuer en ligne sur le site https://permisdeconduire.ants.gouv.fr	Votre nouveau permis vous sera remis au guichet contre votre ancien permis.
Annulation Suspension	Vous devez restituer votre permis suite à annulation ou suspensions	Démarche à effectuer au guichet (2)	Voir au guichet
Brevets militaires - diplômes professionnels	Vous souhaitez faire valider votre brevet militaire ou votre diplôme professionnel	Démarche à effectuer en ligne sur le site https://permisdeconduire.ants.gouv.fr	Votre nouveau permis sera livré en lettre suivi à votre domicile*.

Changement d'adresse	Vous possédez un permis rose en 3 volets (ancien permis)	Démarche a effectuer au guichet sur RDV(2)	Pas de ré-édition du titre
	Vous possédez un permis au format européen (nouveau permis délivré après le 16.09.2013)	Démarche à effectuer par courrier (1)	

(1)S'agissant des démarches effectuées par courrier : les demandes sont transmises par courrier à l'adresse suivante :

Préfecture de la Loire
DCLP – Bureau des titres d'identité et de la circulation
Section Permis de Conduire
2 rue Charles de Gaulle
42022 Saint-Etienne Cedex

(2)S'agissant des démarches effectuées au guichet :

- la section permis de conduire de la préfecture de Saint-Etienne est ouverte au public tous les matins des jours ouvrables de 9h00 à 12h00 (Attention : fermeture le mercredi matin du 12 juillet inclus au 23 août 2017).

* Pour suivre l'état d'avancement de votre permis de conduire, vous devez **impérativement** consulter le site de l'ANTS ([cliquez ici](https://permisdeconduire.ants.gouv.fr)) ou contacter le **0810 901 041** (du lundi au vendredi, de 7h45 à 20h et le samedi, de 8h à 17h).

RAPPEL :

Je fais ma démarche en ligne. Je gagne du temps.

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

19/06/2017